C'est un confrère éminent que le P. Eugène, fondateur et directeur, durant plusieurs années, des *Études franciscaines*.

En 1870, tous les Capucins demandèrent la faveur de servir dans les ambulances. Près de la moitié furent acceptés et partirent avec joie. Un des condamnés de demain, le P. Alphonse, avait, à Coblentz, seul la charge au point de vue des secours spirituels, de 14 000 soldats français parmi lesquels 1 200 malades, atteints de la variole et de la fièvre typhoïde. Au lendemain des expulsions de 1880, c'est encore au dévouement des Capucins qu'on fit appel pour aller assister nos soldats qui se mouraient sans secours religieux, décimés par le typhus, en Tunisie.

Le P. Césaire, actuellement secrétaire provincial, est resté longtemps en Turquie. Il aura la ressource d'aller demander de nouveau asile au Grand Turc.

Un personnage étranger qui aura une haute idée de la France, c'est le ras Makonnen, lorsqu'il apprendra la condamnation de son ami, le P. Marie-Bernard. Ce religieux était, avant de partir pour le noir continent, l'un des plus brillants prédicateurs de la province de Toulouse. Il y a deux ans à peine qu'il a dit adieu aux travaux de la chaire pour aller en Abyssinie se consacrer aux soins des lépreux. A Harrar, dans la province du ras Makonnen, il a réuni autour de lui 200 lépreux. Il les nourrit et les soigne de ses propres mains. Après les avoir installés dans des abris provisoires, il s'occupe aujourd'hui de leur construire un immense hôpital. C'est pour cette œuvre de charité qu'il se trouve en France où la persécution l'a saisi au passage.

Ce sont encore des confrères que les Pères Ladislas, ancien missionnaire en Turquie, directeur de la revue mensuelle les *Annales franciscaines*, et Hilaire, rédacteur aux *Études Franciscaines* et auteur de plusieurs ouvrages très estimés d'histoire et d'apologétique. Sa dernière œuvre, les *Capucins et la France*, est consacrée à montrer les services rendus à notre pays par son Ordre depuis les temps reculés où les Capucins étaient les pompiers de la Ville de Paris, jusqu'à l'an de grâce et de persécution 1903, où les mêmes « va-nu-pieds » sont en Orient, avec les Assomptionistes, les principaux instruments de l'influence française.

Quel châtiment infligera-t-on au P. Antonin, si connu des pauvres des faubourgs de Paris, où il s'est adonné à l'œuvre des retraites pascales et des prédications populaires? On pourra sans inconvénients graves le jeter dans un noir cachot, car depuis longtemps ses yeux se sont fermés à la lumière.

Que deviendra cet aveugle lorsque la violence aura dispersé ses frères?

Diverses Congrégations ont déjà songé à demander aux Petites-Sœurs des Pauvres de se charger de leurs vieillards et de leurs infirmes. Peut-être chez elles leur sera-t-il permis de mourir en paix. Mais, malgré leur dévouement si fécond, les Petites-Sœurs des Pauvres seront impuissantes à recueillir tous les religieux invalides. D'ailleurs, comment trouveraient-elles à les nourrir? Pour le seul Ordre des Capucins, voici à peu près le nombre de religieux incapables, à cause de l'âge ou des infirmités, de vivre de leur travail : Les membres de la Congrégation sont un peu moins d'un millier. Sur ce nombre, on compte 140 sexagénaires et 60 religieux au-dessous de cet âge atteints de diverses infirmités.

Le P. Robert de Laval, dans le monde M. Armand Lorieux, provincial de Paris, a seul, du couvent de la Santé, échappé aux poursuites judiciaires. Ce n'est pas qu'il les ait fuies — il espère bien avoir son tour — mais, au moment des constatations, il faisait la visite des couvents de sa province.

« Ce que j'ai vu dans cette tournée, m'a-t-il déclaré, m'a rempli de joie et, là-haut, notre bienheureux Père saint François doit être content. »

A. JANNE.

LES RR. PP. CAPUCINS

On nous écrit de Lyon :

Le demande subsidiaire d'autorisation déposée par la procure des Missions de Lyon a fait penser que les Capucins de Lyon demandaient d'une manière générale l'autorisation.

Voici à quoi se réduit cette démarche :

Tous les couvents des Capucins de la province de Lyon se sont décidés spontanément à ne quitter leur résidence que contraints par la force. On en a la preuve dans la magnifique lettre adressée par le Père Provincial à ses religieux.

Telle est l'entière et exacte vérité pour ce qui regarde la province.

Arrivons à Lyon. Les Capucins y desservaient depuis quatre-vingts ans la chapelle expiatoire, élevée à la mémoire des victimes du siège. Là, ils n'étaient ni propriétaires, ni locataires, mais simples occupants. La Commission du monument ou chapelle expiatoire les ayant mis en demeure d'avoir à se retirer dans le délai imparti par le gouvernement, ils n'avaient pas le droit de faire opposition à cet ordre et d'exposer contre leur gré les légitimes propriétaires à des poursuites! Ils sont donc partis au jour marqué, mais en gémissant de ne pouvoir partager le sort de leurs frères.

A Lyon, il y a une seconde résidence, dite procure des Missions. Celle-ci aurait déposé une demande subsidiaire. Toutefois, je dois vous faire observer que cette maison n'a jamais été soumise à la juridiction des Pères Provinciaux de Lyon, qu'elle est en dehors de leur contrôle administratif et qu'elle relève immédiatement de l'autorité du ministre général résidant à Rome.

D'autre part, on nous communique la note suivante :

Le T. R. P. Robert de Laval, supérieur des Capucins de la province de Paris, ayant pris connaissance de la note parue aujourd'hui, 6 mai, dans le *Matin*, où il est affirmé que trois Congrégations d'hommes : les Dominicains, les Franciscains, les Capucins, auxquelles la Chambre a refusé l'autorisation ont formé de « nouvelles demandes » adresse à ce journal un démenti formel où il est dit entre autres choses :

« Je puis vous assurer et, si vous le désirez, je puis vous prouver que la Congrégation des Capucins à laquelle la Chambre a refusé l'autorisation n'a point formé une nouvelle demande, ni à titre de Congrégation nouvelle, ni à quelque titre que ce soit. »

La situation financière et les Conseils généraux

Les Conseils généraux se sont émus de la gravité de la crise financière que nous traversons. Ils ont tous été saisis des manifestes qui leur ont été adressés par la Ligue des contribuables et la Ligue pour la liberté de l'enseignement pour les engager à défendre leurs prérogatives violées par la loi sur les constructions scolaires.

Un grand nombre se sont associés à cette manifestation, en déclarant qu'ils comptaient sur le Sénat pour faire respecter les prérogatives des Conseils généraux.

Vingt-trois assemblées ont formellement adopté — à de très fortes majorités — le vœu de la Ligue des contribuables. Ce sont : les Conseils généraux de l'Oise, des Vosges, de la Sarthe, de la Vendée, de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de Meurthe-et-Moselle, de l'Aube, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, du Calvados, de la Côte-d'Or, de l'Orne, de la Mayenne, de l'Indre-et-Loire, de la Dordogne, du Maine-et-Loire, de la Charente, de l'Aveyron, de la Seine-et-Oise.

D'autre part, s'inspirant des principes de la Ligue des contribuables, M. Gauthier (de Clagny), député de Seine-et-Oise, membre du Conseil général, avait saisi les assemblées départementales d'un vœu invitant le gouvernement à équilibrer le budget de 1904 sans recourir à de nouveaux impôts.

Ce vœu a été adopté par 36 Conseils généraux. En voici la liste : Ain, Ardèche, Aude, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Sarthe, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Vienne.

Enfin, le Conseil général de la Charente-Inférieure, que préside M. Combes, a voté un vœu invitant le gouvernement à s'associer aux propositions tendant *à supprimer l'initiative parlementaire en matière de dépenses publiques*.

LA NOMINATION DE M. JONNART

Voici M. Jonnart gouverneur général de l'Algérie. Sa nomination a surpris beaucoup de personnes politiques. Dès la démission de M. Revoil acceptée, on pressentit M. Pichon. Celui-ci répondit qu'en principe il acceptait le poste, mais il se réservait de répondre définitivement après avoir vu M. Loubet et le ministre des Affaires étrangères en Tunisie. M. Combes n'attendit pas, et lança dans les journaux la candidature Jonnart, rendant ainsi impossible l'acceptation de M. Pichon. On a dû remarquer que tous les jours la presse ministérielle publiait des notes tendancieuses. Pourquoi M. Combes lance-t-il cette candidature avant même que M. Loubet soit consulté et que le Conseil des ministres ait donné son avis? L'intention du président du Conseil est très claire, et un *ancien ambassadeur* nous la donne dans l'*Européen*, organe peu suspect d'antiministérialisme :

L'explication, dit-il, devient pourtant facile si l'on se souvient que M. Edgar Combes n'attendait qu'une occasion de succéder à M. Revoil.

Malheureusement pour le secrétaire général de l'Intérieur, l'affaire s'est présentée dans un mauvais moment : la première partie du plan a été exécutée trop tôt ou trop tard pour permettre d'aller jusqu'au bout.

Le président du Conseil s'est rendu compte du scandale qui soulèverait actuellement la nomination de son fils, qui se trouve depuis quelques jours en mauvaise fortune, malgré les diversions adroites qui ont été tentées.

Le président du Conseil et son fils eurent alors l'intuition que tout n'était pas perdu. M. Jonnart, sans s'en douter, apportait l'espoir et indiquait la nouvelle marche à suivre. Sa nomination permettait la réalisation d'un nouveau plan rapidement conçu : nommer un gouverneur qui ait très peu de chances de réussir, qui se retire dans quelques mois et laisse, à nouveau, la place libre : M. Jonnart a paru réaliser ces conditions mieux que personne et il a été choisi. A ce moment-là, on espère que le mauvais effet produit par les histoires récentes sera oublié. Rien ne s'opposera plus à ce que M. Edgar Combes soit nommé gouverneur général de l'Algérie.

Ce n'est vraiment pas mal combiné.

Que penser de ces hommes d'État qui rabaissent les plus grandes questions à des intérêts personnels et à des convoitises mesquines?

ÉCHOS POLITIQUES

La situation sanitaire à la Côte d'Ivoire

M. le Hérissé, député, ayant fait part au ministre des Colonies de son désir de lui poser une question, à la tribune de la Chambre, sur la situation sanitaire à la Côte d'Ivoire, M. Doumergue lui a répondu qu'il avait déjà appelé l'attention du gouverneur général de l'Afrique occidentale française sur cette situation, et que ce haut fonctionnaire doit soumettre prochainement au ministre des projets relatifs aux travaux d'assainissement et d'hygiène générale reconnus nécessaires à la Côte d'Ivoire.

LES ADIEUX DU COLONEL DE COUBERTIN

L'*Agence Havas* annonçait hier que le colonel de Coubertin avait adressé ses adieux à son régiment, sans parler des motifs de son départ.

Ce n'est pas tout à fait exact. Voici, en effet, les renseignements que nous recevons de Chambéry :

Hier, à 1 h. 1/2, le régiment, en grande tenue de service, formé en bataille sur le terrain de manœuvres de Challes, et présenté par M. le lieutenant-colonel Dautheville, a été une dernière fois inspecté par son chef regretté.

Le spectacle était impressionnant. Dans chaque regard du colonel se lisait un dernier adieu à ses hommes, et l'émotion a gagné tous les cœurs quand on l'a vu adresser un dernier salut à l'étendard du 4e dragons.

Dans une allocution vibrante de patriotisme, le colonel a ensuite fait ressortir les motifs pour lesquels il quittait ses hommes. Il a déclaré qu'il ne pouvait continuer à donner des ordres semblables à ceux qu'il donna les 26 et 28 avril dernier. Il a néanmoins engagé ses escadrons à donner pleine satisfaction à son successeur et à se montrer toujours à la hauteur de la tâche qui leur incombe.

Ses dernières paroles ont été : « Officiers sous-officiers, brigadiers et cavaliers, adieu! » puis, commandant : « Pelotons, demi-tour à gauche, marche! » il prit une direction opposée à celle que devait suivre son régiment pour rentrer au quartier.

Ceux qui à ce moment de séparation se sont retournés dans la direction du colonel ont pu le voir adresser un dernier adieu de la main à ses escadrons.

Il emporte bien le regret de tous, et le souvenir de son grand sacrifice restera au 4e dragons ineffaçable.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. Gustave Le Hardy, maire de Rots (Calvados), suspendu, comme nous l'avons annoncé, pour avoir refusé d'afficher les discours de M. Combes, vient d'être révoqué.

M. Le Hardy adresse à cette occasion une proclamation à ses concitoyens. En voici un extrait :

J'étais fier d'être votre maire. Mais la fierté d'un vieux chrétien de France n'a pu se plier à afficher les insultes dont on prétend souffleter nos consciences.

Je me suis fait républicain quand la République est devenue la forme même de la patrie; mais me faire l'esclave des francs-maçons, ah! mais non.

Donc, bien affectueusement : au revoir.

LA STATUE DE L'APOSTAT

D'après certains de nos confrères, le *Journal officiel* devait publier ce matin le décret autorisant l'érection à Tréguier (Côtes-du-Nord) d'une statue à Ernest Renan sur la place plantée dite la « Levée ».

Il n'en a rien été : l'*Officiel* est resté muet.

DANS LE CLERGÉ

Des décrets présidentiels ont agréé les nominations ci-après :

M. l'abbé de Gineste, ancien curé de Saint-Jean-de-Tartage, à Gaillac, à un canonicat titulaire à Albi;

M. l'abbé Sirot, curé de Savigny-les-Beaune, à un canonicat titulaire à Dijon;

M. l'abbé Gauthier, curé de Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire), à la cure de Belleville (Rhône);

M. l'abbé Houllier, recteur, desservant de Lohéac, à la cure d'Ercé-en-Lamée, diocèse de Rennes;

M. l'abbé Assieu, aumônier du collège de Saint-Gaudens, à la cure d'Aurignac, diocèse de Toulouse;

M. l'abbé Lescalier, curé de Pirou, à la cure de Saint-Pois, diocèse de Coutances;

M. l'abbé Cau-Durban, ancien curé, à la cure de Lavelanet, diocèse de Pamiers.

M. l'abbé Doucy, curé de Marly-la-Ville, à la cure de Sarcelles;

M. l'abbé Desrues, curé de Limours, à la cure de l'Isle-Adam;

M. l'abbé Poulain, curé d'Igny, à la cure de Limours, diocèse de Versailles.

LES RELIGIEUX DEVANT LES JUGES

Les Capucins de Millau en liberté

En présence des troubles qui ne cessaient d'augmenter devant la prison où étaient incarcérés les Capucins de Millau, l'administration s'est décidée à mettre hier soir les religieux en liberté provisoire. Leur procès en correctionnelle s'est ajourné au 13 mai.

Les Missionnaires diocésains

A HASPARREN

Plusieurs des prêtres séculiers qui résident dans la maison diocésaine dite des Missionnaires de Hasparren ont été appelés devant M. le juge d'instruction de Bayonne. Une instruction est ouverte sur le fait de leur vie en commun, où le Cabinet Combes voit les éléments d'une Congrégation.

A SAINT-QUENTIN

M. Jourdan, juge d'instruction, a interrogé hier M. le chanoine Dehon et MM. les abbés Legrand et Lobbé, assistés de Me Maréchal, avocat.

Ces Messieurs ont renouvelé leurs protestations. M. Lobbé n'est, dans l'espèce, que propriétaire, rien de plus.

Quant à MM. Dehon et Legrand, ils ont parfaitement établi qu'ils ne sont pas religieux, puisque ni l'évêché, ni le Souverain Pontife n'ont accepté leur demande d'érection en Congrégation, et que Monseigneur ne les considérait que comme auxiliaires du clergé à titre de Missionnaires diocésains.

Les Oblats d'Aix

Notre correspondant d'Aix télégraphie :

Ce matin, nouvelle comparution des Oblats chez le juge d'instruction en deux fournées : *la première est gardée plus d'une heure et demie.*

Des ovations chaleureuses sont faites aux Pères comme lundi.

Chez les Capucins, grande affluence d'amis. A signaler toujours des cris hostiles et des tentatives d'invasion de braillards qui opèrent seulement à la faveur de la nuit.

Des élèves de l'Ecole normale ont tenté cette nuit et la nuit précédente de faire invasion dans l'enclos des Capucins situé à côté de l'école.

Aujourd'hui mercredi, à 2 heures Monseigneur l'archevêque est arrivé chez les Capucins, la jambe encore entourée de bandes; il est malade depuis un mois.

La foule qui est aux abords lui a fait une ovation enthousiaste. Hier, Sa Grandeur est allée chez les Oblats.

L'ABBÉ LEMARESCAL

Rennes, 6 mai. — De notre correspondant particulier :

La Cour a relaxé M. l'abbé Lemarescal des fins de la prévention de provocation à la désobéissance aux lois, et, retenant seulement le délit d'avoir critiqué l'ensemble des lois sur l'enseignement tant secondaire que primaire, a réduit l'amende de 200 à 100 francs.

Il n'y a pas eu d'incident.

RÉUNION PEU BANALE

Les adieux d'un Capucin
Un sermon sous un hangar

Ce n'est pas une réunion banale que celle qui a eu lieu dimanche, 3 mai, à Maillane, le petit bourg provençal illustré par Frédéric Mistral.

Le P. Honorat, Capucin, qui résida longtemps à Crest et qui a évangélisé un grand nombre de paroisses de la Drôme et de l'Ardèche, avait voulu dire adieu à ses compatriotes avant de partir pour l'exil. Avec le concours de ses amis, il avait organisé une réunion et avait prié M. de Gailhard-Bancel, député, son ami, de l'assister.

Une demi-heure avant l'heure fixée, le vaste hangar, sous lequel on devait se réunir, était déjà plein : la foule, évaluée à plus de 2 000 personnes, débordant dans une vaste cour, on devait enlever les bâches qui formaient le hangar.

En attendant l'heure fixée, la foule, accompagnée par la fanfare, chante *Prouvençau et Cathouli — Nostre Pè n'a pas failli!* et c'est aux mâles accents de ce beau cantique que le P. Honorat, accompagné de M. Théophile Mistral, de M. de Gailharb-Bancel et de plusieurs de ses amis, traverse la foule qui s'ouvre pour lui faire un passage et l'acclamer.

M. Mistral ouvre la séance par quelques mots pleins de cœur à l'adresse de l'enfant du pays, du saint religieux chassé de France par les Combes et autres malfaiteurs qui nous gouvernent, et à l'adresse de M. de Gailhard-Bancel qu'il remercie d'avoir répondu à l'appel du P. Honorat et à qui il donne la parole.

M. de Gailhard-Bancel, après avoir salué la terre de Provence, sœur de la terre dauphinoise, dit toute son émotion de se trouver au milieu d'une population si vaillante et si empressée à défendre ses droits et ses libertés. Il veut partager ses douleurs, mais aussi ses espérances. Il expose ensuite les devoirs des catholiques dans les temps présents, et cela au milieu d'acclamations comme on sait les faire vibrer au pays du soleil.

Ensuite, M. Mistral donne la parole au P. Honorat. A peine la robe de bure du religieux a-t-elle apparu sur l'estrade que les bravos éclatent. « Avant d'entendre le sermon du Capucin, dit-il, nous allons chanter l'invocation au Saint-Esprit. » Et l'auditoire entonne le cantique.

Puis le P. Honorat fait ses adieux en termes touchants. Il adresse un salut ému à ceux de ses frères qui, à Marseille, La Roche, Millau, souffrent en prison pour leur Dieu. Il regrette de n'être pas avec eux. Enfin, le Père développe ces trois idées : les causes, l'injustice et la gloire de la persécution. Il termine en pardonnant, comme le Christ, à ses ennemis, bien qu'ils ne savent que trop ce qu'ils font.

Quand le vénéré religieux se rassied, une longue ovation lui est faite.

M. Mistral clôture la réunion en invitant la population à assister mercredi au départ des Sœurs, chassées, elles aussi, par les persécuteurs.

Tous les auditeurs se sont retirés profondément impressionnés par cette manifestation.

Le P. Honorat vient de donner un exemple : puisque les chaires de nos églises sont interdites par un gouvernement tyrannique à nos religieux, pourquoi n'iraient-ils pas partout, à la ville et à la campagne, faire entendre des paroles de justice et de vérité dans les salles de réunion, dans les granges et même en plein air?

Cet apostolat des persécutés ne manquerait ni de grandeur ni d'efficacité.

LES LIQUIDATIONS

A LA GRANDE-CHARTREUSE

Le couvent de la Grande-Chartreuse est encore garde par 150 hommes d'infanterie qui resteront jusqu'à ce que le liquidateur ait fait remplacer les serrures. De plus, deux gardes forestiers et un brigadier font toutes les deux heures des rondes dans l'intérieur du cloître pour prévenir tout commencement d'incendie.

LES ANCIENS ASSOMPTIONISTES DE BRIAN

Les anciens Assomptionistes de Brian (Drôme), acquittés le 17 mars 1902, sont cités devant la Cour d'appel de Grenoble pour le jeudi 28 mai.

LA SUCCESSION DE M. LÉPINE

Au sujet de sa candidature dans la Loire, M. Lépine a fait parvenir au Comité qui lui avait offert la succession politique de M. Dorian une réponse affirmative mais conditionnelle, dont les termes ne seront connus que ce soir ou demain.

Dans certains milieux politiques, on nomme déjà MM. Edgar Combes et Lutaud comme ayant d'égales chances de remplacer M. Lépine si celui-ci résignait ses fonctions de préfet de police. (*Patrie.*)

UN DRAPEAU EN LAMBEAUX

Saint-Brieuc, 6 mai. — Une chaîne de conscrits du quartier de la Forêt, à La Motte, se sont conduits comme des véritables sauvages.

Ils ont mis en lambeaux et traîné dans la boue un magnifique drapeau tricolore.

Des personnes ayant voulu protester, une bagarre eut lieu; il y a plusieurs blessés. (*Patrie.*)

NOUVELLES DE ROME

Rome, le 4 mai.

Pèlerinages allemands

Aujourd'hui est arrivé à Rome le premier groupe des 1 800 pèlerins allemands qui se sont réunis à Fribourg. Le lecteur aura remarqué la continuité presque incessante des pèlerinages allemands depuis quelques semaines. Les catholiques d'outre-Rhin ont compris la pensée de leur empereur : ils tiennent à s'affirmer dans la Ville Eternelle. Leur piété et leur patriotisme y trouvent leur compte en même temps. Comme catholiques, nous devons nous réjouir de cet afflux continuel de peuples vers le successeur de Pierre. Français, ayons à cœur de garder la place d'honneur que nous avions prise dans ces pèlerinages vers Rome.

Il est donc à désirer que le pèlerinage de la France du travail à Rome soit cette année plus nombreux encore que de coutume. (Direction et secrétariat général au Val-des-Bois, Warmeriville, Marne.)

La contre-partie de la France

Bien aveugles ceux qui n'auront pas été frappés du caractère qu'a pris la visite du Guillaume II au Saint-Père.

Il suffit de parcourir les noms des dignitaires nombreux que l'empereur d'Allemagne a voulu présenter au Pape, et de constater l'éclat avec lequel il s'est rendu au Vatican, pour entrevoir le plan politique de Guillaume II.

Au fur et à mesure que la France officielle se retire, l'empereur d'Allemagne s'avance et s'offre. Mais le Pape, dira-t-on, que fera-t-il? Le Pape doit nécessairement s'inspirer de l'intérêt supérieur des âmes. Léon XIII est trop prudent et trop pénétrant pour livrer la cause de l'Eglise à la discrétion d'une puissance quelconque. Qu'on y prenne garde pourtant : la diplomatie française, qui a presque abdiqué à Jérusalem, est frappée d'impuissance à Rome par la détestable politique du gouvernement français. Toute la question est de savoir si cette politique triomphera définitivement chez nous; la partie qui se joue n'a pas seulement pour enjeu la prospérité intérieure de notre pays; tous ceux qui vivent à l'étranger se rendent compte que la France fléchit, comme prestige et comme influence, par l'effet inévitable de la folie destructrice de nos gouvernants.

Les menaces de l'anticléricalisme italien

Un leader article de la *Patria*, l'organe de la Maçonnerie italienne, se termine par un appel au « Cabinet présidé par Joseph Zanardelli contre l'introduction en Italie des congréganistes expulsés de France ».

On dit que cet article serait l'écho de délibérations agitées, hier, au palais Giustiniani. Quoi qu'il en soit, il exprime certainement les desseins de la secte.

Il sera bon que chacun les entende, et que les très rares communautés qui se sont effectivement rendues en Italie prennent toutes les précautions nécessaires pour ne point se laisser spolier après quelques mois de séjour. Qu'elles achètent le moins possible.....

Et, au surplus, sauf certains cas où la proscription nécessite absolument le départ de la patrie, qu'elles prolongent autant que possible leur apostolat en France! B. STENNE.

Le respect d'Edouard VII pour la religion catholique

Voici quelques détails dont nous pouvons garantir l'authenticité :

Le roi Edouard VII, alors qu'il était encore prince de Galles, recevait un samedi à son palais de Sandringham, deux lords catholiques : le duc de Norfolk et lord Russell de Killowen, lord-chief justice d'Angleterre.

— Je vous avertis, dit-il, à ses hôtes que nous sommes, ici, assez loin de l'église catholique; soyez donc prêts demain matin à 8 heures : une voiture vous attendra.

Le lendemain dimanche, à l'heure dite, le prince de Galles disait :

— Allons, allons, dépêchez-vous, Russell, dépêchez-vous, vous auriez regret de manquer la messe.

Le prince savait, en effet, que lord Russell, même pendant la semaine, avait coutume d'assister à la messe; et il tenait à lui faciliter le dimanche surtout l'accomplissement de ce devoir.

(On sait, du reste, que ce noble lord fut un catholique fervent qui, quelques jours encore avant sa mort, servait humblement la messe comme un enfant de chœur.)

C'est un fait bien connu que le prince de Galles fit tout ce qu'il put pour décider le lord-chief justice à accepter la chancellerie du royaume. Mais lord Russell résista toujours, disant que sa conscience ne lui permettrait pas de prêter l'infâme serment exigé par la Constitution, serment de haine contre l'Eglise catholique.

Il est intéressant aussi de noter que lord Russell, bien qu'Irlandais, était d'origine française, et que sa famille est encore représentée par le comte Franck Russell de Killongh.

Funérailles de Mgr Larue

Aujourd'hui mercredi ont eu lieu à Langres, à 9 heures du matin, les funérailles de Mgr Larue.

La réception du corps s'est faite au milieu de la place de l'Hôtel-de-Ville et a été contrariée par la pluie.

Assistaient à la cérémonie NN. SS. Delamaire, évêque de Périgueux; Schœpfer, évêque de Tarbes; de Pélacot, évêque de Troyes; Ardin, archevêque de Sens, prélat officiant.

Le deuil était conduit par MM. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres; Jules Cambon, ambassadeur de France à Madrid; Roger Cambon, Mgr l'évêque de Langres, et M. Baudot, médecin principal de la Compagnie de l'Ouest.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général gouverneur, le président du tribunal, l'archiprêtre de la cathédrale, le sous-préfet, le maire, le trésorier du Conseil de Fabrique.

La musique militaire prêtait son concours à la cérémonie.

L'oraison funèbre a été prononcée par Mgr de Pélacot, évêque de Troyes, qui a fait ressortir surtout la bonté du défunt. Il a rendu un discret hommage à Mme Cambon, dont les deux fils font honneur au pays.

Les cinq absoutes ont été données par NN. SS. de Langres, Troyes, Tarbes, Périgueux et Sens.

La cathédrale était comble : il y avait environ 200 prêtres présents.

Le corps de Mgr Larue, après être resté exposé à la cathédrale, a été, à 5 heures, descendu dans le caveau des évêques.

LE T. R. P. MAGNAGHI

Une lettre venue de Rome nous annonce la douloureuse nouvelle de la mort du Rme P. Josué-Marie Magnaghi, Supérieur général de l'Ordre des Barnabites, décédé à l'âge de 54 ans, à la suite d'une pneumonie, le 2 mai 1903.

CROIX

Nos amis défunts

Mme Vve Noury, née Hégésippe Aimée de Rémy de Courcelles, à Rouen le 26 avril, associée des Croisés du purgatoire, à 35 ans. — Mlle Davine, à Orange, pèlerine de Jérusalem en 1888, associée des Croisés du Purgatoire, à 65 ans. — A Montluçon, Mme C. Bayle, chrétienne très dévouée aux œuvres. — M. le comte Georges de Diesbach-Torny, au château de Blotzheim (Alsace), à 49 ans. — A Poitiers, M. Henri Favre, 57 ans, et Mme Veillard, 72 ans.

Mercredi ont eu lieu à Senlis les obsèques de M. le général de division de Lafond, du cadre de réserve, abonné à la *Croix*.

Une nombreuse assistance et beaucoup d'officiers de toutes armes, ainsi que les autorités locales, se pressaient dans la cathédrale de Senlis.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, lieutenants au 5e cuirassiers, et son neveu, lieutenant au 9e cuirassiers.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Robin, supérieur du collège Saint-Vincent.

Mariage

On recommande, tout particulièrement, aux prières le mariage de M. le comte Jean Thellier de Poncheville, lieutenant au 8e dragons, avec Mlle Anne Mathis de Grandseille, qui sera célébré, à Paris, à Saint-Thomas-d'Aquin, le samedi 16 mai, à midi.

ÉCHOS RELIGIEUX

Fête de Jeanne d'Arc à Rouen

Cette cérémonie patriotique, organisée chaque année par la Société l'Union Jeanne d'Arc de Rouen avec le concours de diverses Sociétés, aura lieu dimanche 10 mai.

Le programme comporte le rendez-vous général à la Tour Jeanne d'Arc, défilé du cortège au jardin de Saint-Ouen, sur l'emplacement de l'ancien cimetière où eut lieu la prétendue abjuration de Jeanne d'Arc, et l'après-midi, à la mairie, conférence par M. Séjourné, du barreau d'Orléans, sur « Jeanne d'Arc type idéal de la Française ».

Récitation, par Albert Lambert, de plusieurs pièces de vers patriotiques et spécialement d'une poésie inédite de Botrel, par lui envoyée du Canada.

L'excursion traditionnelle au monument de Jeanne d'Arc, à Bonsecours, terminera cette journée, d'année en année plus solennelle, d'hommage et de réparation à la Libératrice de la patrie.

SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

— Dans le journal la *Croix*, nous écrit un homme d'œuvres de Paris, on fait souvent appel aux lecteurs pour propager la bonne presse. Mais les meilleures méthodes à suivre, les moyens de succès, n'y sont pas assez clairement indiqués. Où donc ceux qui, comme moi, veulent se consacrer à cette œuvre urgente, pourraient-ils trouver une suite de renseignements pratiques?

— La réponse est très simple. Nous avons une publication tout spécialement consacrée à cette œuvre de la bonne presse. C'est la *Croisade de la Presse* qui expose les diverses méthodes employées pour la propagande et rend compte des résultats obtenus. Cette publication hebdomadaire excite, entretient et groupe tous les dévouements. Le prix de l'abonnement est seulement de 1 fr. 50 par an.

Nous adressons gratuitement sur demande un numéro spécimen.

FEUILLETON DE LA CROIX DU 7 MAI 1903 — 1 —

Le secret du docteur

I

Au commencement de l'hiver de 1870, par une triste et sombre soirée de novembre, il se passa à l'hôpital Saint-Christophe, dans la salle des enfants, un petit incident qui, insignifiant en lui-même, devait cependant affecter d'une manière extraordinaire la vie et la destinée de différentes personnes.

La salle des enfants était toujours pleine au mois de novembre et, dans la soirée dont nous parlons, il ne se trouvait pas un seul lit qui ne fût occupé. La garde-malade en chef avait fait sa tournée ordinaire dans toute la salle et *borda* chaque enfant dans son lit. Elle n'en avait embrassé, ni caressé aucun : sa nature rude et austère ne connaissait pas la tendresse féminine. C'était une excellente garde, fort expérimentée et très estimée pour sa promptitude, sa capacité et son sang-froid, mais elle ne se préoccupait pas le moins du monde de gagner l'affection des enfants confiés à ses soins.

Sister Agathe (1) — c'est ainsi qu'on la désignait — après s'être assurée que tout était en ordre et que les petits malades n'avaient plus besoin de rien, s'installa confortablement dans une chaise, en attendant la dernière visite du docteur de l'hôpital et, ouvrant un livre, commença une intéressante lecture près d'une lampe à la lumière doucement voilée.

Elle se sentait l'esprit en repos : une partie des enfants dormait déjà, les autres allaient bientôt suivre ce bon exemple; tous les cas critiques montraient un mieux marqué et les convalescents faisaient de rapides progrès vers la santé. Un soupir de satisfaction s'échappa de sa poitrine, car elle portait le plus grand intérêt possible aux jeunes malades, un intérêt à la vérité purement professionnel et rien de plus. C'était pour elle un honneur que tout se passât bien dans sa salle. Elle détestait entendre dire aux autres infirmières qu'elle avait perdu un patient. Son prestige lui en semblait diminué d'autant. Certes, ce n'était pas une nature affectueuse, et sa grande valeur comme garde-malade venait de son farouche amour-propre et de son intense sentiment du devoir.

Tandis qu'elle s'absorbait dans sa lecture, une porte s'ouvrit doucement à l'autre extrémité de la salle et une jeune fille entra. Elle était vêtue du simple et sombre uniforme des gardes-malades novices. D'un air anxieux, elle jeta un coup d'œil sur l'infirmière en chef, puis, s'avançant à pas lents et étouffés, s'approcha d'un des petits lits et s'agenouilla près d'un jeune malade dont elle prit la main brûlante entre les siennes.

— Comment te trouves-tu, maintenant, Tommy? demanda-t-elle à voix basse.

C'est à peine si, dans la demi obscurité de la salle, on pouvait distinguer les traits de l'enfant à qui elle adressait la parole. A sa question, il ouvrit ses grands yeux, la regarda avec bonheur, sourit et avança les lèvres pour lui donner un baiser.

— COMMENT TE TROUVES-TU MAINTENANT, TOMMY?

— Tommy est bien fatigué! murmura-t-il faiblement.

Et de nouveau, il ferma les yeux, tandis que le doux et triste sourire errait encore sur son visage de bébé.

La garde-malade posa doucement la main sur le front de l'enfant et le trouva brûlant. Elle prit le petit poignet et tâta le pouls : les pulsations en étaient si rapides qu'elle ne put les compter. Elle écouta la respiration qui était courte et haletante. L'enfant semblait redouter de mouvoir ses membres, ses lèvres étaient desséchées par la soif et une expression de souffrance pénible à voir avait pris la place du sourire qui d'abord s'était dessiné sur son petit visage.

Après un moment de réflexion, la garde-malade se leva vivement et, d'un pas léger, s'avança vers l'autre extrémité de la salle.

— Sister Agathe, le petit Tommy est plus mal! dit-elle avec une émotion contenue. Ne ferais-je pas bien d'aller chercher le Dr Digby?

En entendant la voix agitée et tremblante de la jeune fille, Sister Agathe jeta avec brusquerie le livre qu'elle tenait à la main et regarda celle-ci longuement et durement.

— N° 2 ou n° 3? demanda-t-elle d'une voix brève. Je ne sais qui vous désignez ainsi par le nom de « Tommy ».

— C'est le bébé, le petit garçon de trois ans, Tommy Constantine, qui souffre de rhumatismes aigus; il est plus mal.

— Vraiment! Je ne savais pas que vous étiez docteur! Puis-je vous demander ce que vous venez faire dans *ma* salle à pareille heure, garde Harvey?

— J'étais inquiète de Tommy.

— Veuillez me faire le plaisir de retourner à vos occupations et de me laisser aux miennes.

Le visage de la jeune fille pâlit et ses lèvres tremblèrent. Elle ne trouva pas un mot de réplique, tellement le regard froid et calme de Sister Agathe lui en imposait et la déconcertait. Lentement, elle s'éloigna et quitta la salle des enfants.

— Je déteste ces demoiselles du monde qui se font gardes-malades, murmura l'infirmière avec ennui. Elles sont toutes les mêmes! Absolument incapables de faire la tâche qu'il leur plaît d'entreprendre. Qu'avons-nous besoin de sentiments et de mièvreries dans un hôpital de l'est de Londres? Il nous faut ici des personnes d'un tout autre calibre. Je n'aime pas cette jeune fille et plus tôt elle partira, mieux cela vaudra. Quelle impertinence! Venir me faire un rapport sur l'un de mes propres malades! Qu'est-ce qu'elle peut savoir en fait de maladies? Il n'y a qu'un mois qu'elle est ici. Tommy Constantine était aussi bien que possible, quand je l'ai vu, il y a une demi-heure.

La figure habituellement calme de Sister Agathe exprimait en ce moment le plus profond dépit. De nouveau, elle ouvrit son livre et reprit la lecture qui l'intéressait, mais son attention n'y était plus comme auparavant. Elle ne pouvait s'empêcher de penser à Tommy qui était bien le plus jeune et le plus charmant enfant de toute la salle. Après une courte lutte avec son amour-propre : ce n'était pas possible, le n° 3 *devait* être en bonne voie; elle se leva et se dirigea vers le lit du petit malade.

Quand Sister Agathe arriva près de lui, elle ne put voir son visage, car il avait changé de position; elle n'aperçut qu'une masse de che